

nous sommes-nous pas plus tôt lassés de les refuser qu'ils ne se sont lassés de se présenter ? Là-dessus nous ne sommes pas, je l'avoue, sans quelques scrupules et quelques remords ? Car, que ne peut-on pas dire en faveur de la sévérité ? La sévérité, c'est l'intérêt bien entendu des parents, des maîtres et des jeunes gens ; c'est la fortune de tous les établissements sérieux d'instruction publique ; c'est la cause du travail, de la discipline et des bonnes études ; c'est la cause enfin de la société elle-même. Je m'arrête, et pour ne pas trop déplaire à la plus jeune partie de cet auditoire, je me hâte de finir cette sorte de dithyrambe en l'honneur de la sévérité. Mais combien, quand il s'agit de donner des boules, ne demeurons-nous pas au-dessous de cette sévérité idéale ? Pour atténuer nos torts, je dirai, cependant, qu'il servirait de peu, dans l'intérêt général des études, que la Faculté des Lettres de Lyon eût une mesure particulière de sévérité, et que, fussions-nous plus sévères, à moins d'employer deux poids et deux mesures, ce que nous ne ferons pas, nous ne pouvons arrêter ces déserteurs de la logique. Comment ne pas recevoir le bon élève de rhétorique, auquel il a plu de ne faire qu'une partie de la logique ou même pas du tout, lorsque la logique et surtout les sciences, c'est-à-dire les études de la dernière année classique, ne figurent plus que pour une partie relativement peu importante dans l'examen ; lorsque, à moins d'une nullité complète, elles peuvent être compensées par d'autres parties, surtout par les compositions ? Mais, enfin, il vient d'être interdit à tout candidat de se présenter pour la première fois dans la session d'avril, c'est-à-dire avant la fin de l'année, et on a commencé à porter remède à ce grand mal que depuis longtemps nous n'avons cessé de signaler.

Les mentions *bien*, proportionnellement plus rares que les années précédentes, ne s'élèvent qu'au nombre de dix.